

# GUNSBACH, HISTOIRE ET MEMOIRE

## ► LE FAIT HISTORIQUE

Sur les origines de Gunsbach nous ne possédons que fort peu de renseignements à la mairie.

D'après les archives départementales, la localité de Gunsbach, tout comme celle de Griesbach, a été donnée en gage au Seigneur Conrad Werner de Hattstatt en 1285.

En 1434, Gunsbach est vendu à la famille des Ribeaupierre et reste leur propriété jusqu'à la révolution française en 1789. Cette famille aurait fait cadeau à la commune de la petite cloche qui est toujours en fonction au clocher de l'église. Elle porte la date MCCCCXIII (1413).

A l'entrée sur le mur devant la maison de Marcelle Miclo, des armoiries sont taillées dans une pierre; on dit qu'elles proviennent de la même famille.

Les appellations de la localité, ainsi que son orthographe, ont souvent été modifiées au cours des siècles. De Gunnisbach en Guinspach, en passant par Gonnisbach, GUNSBACH trouve son nom actuel à partir de 1868. L'interprétation du suffixe "BACH" provient du ruisseau; le préfixe "GUNS" pourrait provenir du nom germanique GUNO ou GUNO désignant le genêt.

Du 12<sup>e</sup> siècle on ne trouve plus de bâtiments ni de ruines; les maisons les plus anciennes sont celles de la famille Barb-Christmann, rue de Wihr au Val n°11 qui date de 1552; de la famille Arnold (anciennement Mitschi ) rue de Munster n°1 de 1599 et la Mairie de 1570. On sait qu'en 1420 il y avait déjà une église à Gunsbach.

Les serpes de vigneron du blason rappellent que pendant des siècles la viticulture était l'activité principale du village.

## ► LE DERNIER SABOTIER DE GUNSBACH

Frédéric Haeberle fut le dernier sabotier de Gunsbach. Décédé en 1996 il était né avec le début du siècle.

Voisin et ami du Dr Albert Schweitzer qui venait souvent s'asseoir dans son atelier ou encore devant la maison sur les troncs d'arbres abattus pour la confection de futurs sabots. Parfois il était accompagné de personnalités qui lui rendaient visite. C'était le « coin conversation ».



Quand le dernier tronc fut scié, il en conçut de la tristesse. Aussi M. Haeberlé, en attendant la livraison de nouveaux troncs, lui installa comme siège provisoire un gros morceau de bois qui restait à côté de la maison.

En 1922 le sabotier est hospitalisé à Lyon. Un jour lors de sa visite le curé de l'hôpital lui apprend qu'il connaît bien Gunsbach grâce au Dr Schweitzer. Le sabotier ne se doutait pas qu'il était déjà si connu à l'époque !

D'ailleurs, après son départ pour Lambaréné les villageois ne savaient pas exactement ce qu'il faisait en Afrique. Peu à peu les lettres arrivaient et c'est le père du Docteur qui lisait le courrier du haut du préchoir de l'église au cours de la messe. Et c'est ainsi que les gens du village découvrirent les débuts difficiles à Lambaréné

et comment les premiers temps un simple poulailler servait de jour d'hôpital et de nuit aux poules !

Le Dr Schweitzer avait de grands pieds. Le sabotier n'était pas outillé pour une si grande taille, aussi ceux-ci étaient entièrement réalisés à la main, les machines n'allant pas au-delà d'une certaine pointure.



M. Haeberlé rapporte encore cette anecdote : son frère Charles demanda un jour au Docteur pourquoi il allait toujours en 4ème classe lors de ses déplacements en train : "parce qu'il n'existe pas de 5ème !" fut la réponse.

Marguerite, la fille de M. Haeberlé, allait aussi chez le Dr. Schweitzer en "consultation" quand elle était petite. Lorsque sa poupée était cassée, elle pensait qu'il pouvait la guérir puisqu'il guérissait aussi les enfants noirs !

En 1985, M. Frédéric Haeberle avait participé à l'émission de J.Pierre Descombes à 20 heures sur FR3 "Avec mes sabots" ...

Il avait gardé un cahier rédigé par des écoliers qui y racontent comment sont fabriqués les sabots. Malheureusement ce document n'est pas daté, mais il a été écrit par des enfants de l'école de Gunsbach.



Extrait : *"La copieuse "*

*La copieuse, grâce à un sabot témoin donne la forme et la taille exacte à chaque sabot.*

*Les formes grossières obtenues avec la scie à ruban sont coincées entre les tiges métalliques qui tournent l'une à droite pour obtenir le sabot du pied droit, l'autre à gauche pour le sabot du pied gauche.*

*Le sabot témoin tourne sur lui-même à droite pendant que des ailettes tranchantes comme des rasoirs avancent du talon vers le sabot.*

André Haerberlé, petit-fils de Frédéric, a repris les outils de son grand-père et perpétue la tradition familiale à Muhlbach.

Nos remerciements à Mme Gruhs-Haerberle Marguerite, sa fille, qui nous a aimablement prêté les documents concernant son père et le Dr Schweitzer.

---

## ► GUNSBACH A LA FIN DU 19<sup>ème</sup> ET AU DEBUT DU 20<sup>ème</sup> SIECLE

En 1853, Gunsbach comptait 991 habitants. Cinq ans plus tard en 1858, ils n'étaient plus que 909.

Aujourd'hui le village enregistre 801 habitants pour deux fois plus de maisons !



Avant la 1ère guerre mondiale, le Muhlele était un centre très actif. On y trouvait une grande usine de filature (600 métiers mécaniques). M. Jean Kiener, qui fut un temps maire de la commune de 1860 à 1864, en était le propriétaire avec les usines de Logelbach et de La Forge.

Au Muhlele deux grands moulins faisaient commerce de farine. Une tuilerie, deux forges et une taillanderie y étaient également installées. Pendant la guerre de 39/45 les Allemands occupaient l'usine de filature pour y fabriquer des cigarettes! La maison

Brinckmann de Brême avait fait venir ses cadres d'Allemagne pour la faire tourner. Plus tard cette usine fut reprise par les Ets Perrin qui l'exploitèrent jusque vers les années 90.

Il est intéressant de noter qu'au début du siècle, outre les activités du Muhlele, l'on pouvait aussi trouver dans le village un moulin à huile et, dans la même maison, un taillandier qui utilisait également la force hydraulique de la rivière. Tout au fond du village, au lieu dit " Kohlenweg ", une exploitation agricole fabriquait du charbon de bois. Le denier sabotier du village fut M. Frédéric Haeberlé. On trouvait à Gunsbach tous les commerces, boucheries, boulangeries, épiceries, restaurants etc .. Le restaurant au Soleil, au début du village faisait office de restaurant, café, épicerie, boulangerie et cabine téléphonique ! L'actuel restaurant "Au cochon dingue" s'est d'abord appelé restaurant de la Gare, puis de la Schwarzenbourg, du nom des ruines du château situées sur la montagne juste en face.

L'anecdote:

Le Caveau St-Hubert remplace le restaurant "Au Petit Sergent" du surnom de M. Alphonse Hadey dont le grand'père était déjà propriétaire des lieux. M. Hadey était sergent pendant la 1ère guerre mondiale, et du fait de sa petite taille tout le monde l'appelait *petit sergent* ; c'est ainsi que son restaurant prit cette dénomination.

---

## ► L'EAU A GUNSBACH A L'EPOQUE DES FONTAINES

Le 10 octobre 1877, le maire de la commune de Gunsbach a soumis au conseil municipal le plan et le devis concernant l'installation d'une fontaine.



C'est l'entreprise Paul Weber de Stosswihr qui fut déclarée adjudicataire. Il fut décidé en outre que l'eau pour la fontaine serait captée en haut du village, afin qu'elle soit très pure. Le puits pour le captage de l'eau se trouvait sur les prés qu'on appelle encore aujourd'hui les " jardins du haut " (derrière l'actuelle maison forestière). Les prés appartenaient à l'époque à Paul Kempf de Gunsbach, Jacques Bresch, instituteur à Breitenbach, Marie

Grucker née Burger de Gunsbach et Martin Martin, maître tisserand à Gunsbach. Le début des travaux a été retardé par le dépôt d'une plainte d'un huissier de profession, Thomas Fillinger, pour restriction de l'alimentation en eau de son

moulin (celui-ci était situé à l'époque dans la partie avant du bâtiment de la boulangerie Hindermann). Après d'interminables débats, la fontaine a quand même été construite, mais le procès avait duré de 1878 à 1895.

Il existait encore d'autres fontaines dans le village, tout particulièrement le long de l'actuelle rue du Dr Albert Schweitzer (à l'époque *Karrweg*). Il s'agissait de petites fontaines métalliques, arrondies, aménagées avant la pose de la conduite d'eau. On pouvait les voir encore devant les maisons de Milles Miclo et Wettlé, sur le côté de l'ancien presbytère.

Elles servaient de points d'alimentation en eau potable pour la population mais aussi comme abreuvoirs pour les bovins. Il devait y avoir à certains moments jusqu'à 200 bovins au village sans parler d'un nombre considérable de chèvres, d'où l'origine de la colline des chèvres (*Geisbuckel*). Et bien des garçons, mais aussi des filles, devaient, avant d'aller en classe, garder les chèvres ! Aussi, bien souvent ils s'endormaient durant les leçons à l'école !

Un recensement des étables lors de la 1ère guerre mondiale révèle qu'il y avait 113 étables dans le village, chacune marquée par un numéro, encore lisible sur certaines portes aujourd'hui. ( par ex. sur la porte de la maison forestière " ST.112 ") ce qui veut dire étable n°112 .



Maint cheval attelé à une charrette en route pour la forêt s'arrêtait à la fontaine pour boire sa ration d'eau.

Les temps ont changé, les coutumes aussi. Le nombre de bovins a diminué.

Après la pose de la conduite d'eau, les fontaines ont perdu progressivement leur utilité.

Pendant un certain temps elles ont encore servi de bacs à fleurs.

---

## ► SOUVENIRS DES ANNEES 30

- Les feux de la St-Jean:

A l'époque, les feux de la St-Jean étaient fêtés au *Heidenbuhlkloepflé*. Ce sont les jeunes du village qui sont à l'origine de cette tradition.

Ils passaient dans le village avec un chariot pour récolter les fagots de bois ou de ceps de vignes en chantant : *Ramala a rüss, Ongleck drüss, gen ni noch a Stirla, fer s'Hojanhisfirla*.



Mais pour pouvoir disposer d'un chariot et d'un cheval pour le tirer, il fallait le mériter !

Aussi, les jeunes devaient d'abord monter 4 stères de bois coupés dans le grenier du propriétaire du cheval, une corvée dont ils s'acquittaient avec plaisir, car pour monter le chariot tout là-haut le cheval était indispensable ! Et c'est au garde-forestier que revenait l'honneur de craquer l'allumette.

- A propos de la rue de l'Église, M. Arnold se souvient bien du *Beckala* de sa jeunesse. Après l'école maternelle, qui était à l'emplacement de l'école actuelle, il fréquenta l'école primaire qui était située au 1er étage de la mairie. Les enfants y venaient en sabots. Pendant la classe ils les rangeaient sur une étagère menant au grenier. A la sortie de l'école, tous les enfants se dirigeaient vers le *Beckala*. De mémorables glissades s'y pratiquaient en hiver et plus les sabots étaient usés, plus ça glissait !

---

## ► CHRONIQUE DU 19<sup>ème</sup> : HAUBERBACH ET KOHLRUNTZ

Le terme de *Kohlruntz* provient du fait que les gens qui habitaient ce lieu y faisaient du charbon de bois (*Holz Kohl*).

- 5 mars 1820, la commune possède au lieu-dit *Hauberbach* une chaume avec étable appelée *Gostschopff* et fait un bail de pâturage avec un certain Urbain Demangeat de Labaroche pour le prix de 133.- frs.
- 4 février 1822, nomination d'un *garde-vaches* communal, Jean Hertzog. Il était payé 1 frs par vache gardée.
- 19 juillet 1835, 200 bêtes à cornes sont recensées à Gunsbach.
- 10 novembre 1852 le conseil municipal propose de construire au *Kohlruntz* une maison de ferme communale. L'ancienne maison avait été détruite par un incendie le 6 janvier 1848. Elle appartenait à Mme Marie Willem épouse de Paul Burger.
- 10 mai 1856 le conseil municipal demande une coupe extraordinaire pour financer les travaux de construction de cette ferme.
- 1er février 1858, demande de 45 pièces de bois.
- 7 novembre 1860, les restes du *Gostschopff* au *Hauberbenwassen* sont vendus. Le conseil retire sa proposition de construire la ferme du *Kohlruntz* l'agrandissement de l'école est prioritaire.
- le 5 février 1874, on reparle de la ferme du *Kolhruntz*.  
Après délibérations en dates du 9 mai 1850, 14 août 1852 et 1er février 1858, les conseils municipaux de l'époque décident de la reconstruction de la ferme. Le Préfet délivre l'autorisation d'acheter le terrain pour un prix de 350 frs. Le conseil

pense que cette ferme pourrait rapporter 500 frs par an. Le prix de la construction devant être couvert par une coupe extraordinaire, celle-ci est demandée de 15 mars 1874.

- le 23 juin 1874 le conseil vote une somme de 212,50 frs pour le financement des plans et devis. Mais une seconde fois le projet tombe à l'eau. Il ne reste que les plans !

---

## ► CHEMINS DE JADIS, RUES d'AUJOURD'HUI

La CD10 divisait le village en deux parties *s'Ewerdorf* et *s'Unterdorf*. Il y avait la rue principale nommée *Karrway* (voie où passaient les chariots), puis tout simplement le *Mettlerer Karrway* (voie moyenne) et la voie supérieure *Oberer Karrway*; le premier reliant les différentes maisons et les deux derniers menant dans les champs et la forêt. Le *Karrway* est devenu la rue du Dr Albert Schweitzer, tandis qu'une autre artère est actuellement la rue Adolphe Muller.

La D417 était la *Landstross*, tandis que la rue du Canal actuelle se dénommait *Mehlmatta* (prés des moulins), moulins qui existaient, semble-t-il, encore au début du siècle. Le *Beckala* est aujourd'hui la rue de l'Église, qui plus haut redevient un chemin rural et rejoint le chemin du *Buchholz* ou encore *Lerchenfeld* pour certains.

Tout à gauche, la rue de Munster où est situé le *Schönenbach*, opposée à la *Wihrerstross* (route de Wihr-au-Val), à droite de cette route deux anciens chemins ruraux ont donné leurs noms à deux nouvelles routes : la rue des Champs (la Lach) et la rue du Breuil (le Breil).

Quelques sentiers, toujours conservés, ont gardé leur appellation de jadis : le *Hohlaway*, le long du Dorfbach, celui menant à la *Lescherrein* ou le *Kumpfpfad*, le *Zengahayla* et le *Heidenbuhl*.

(source : Monsieur André ARNOLD)

---

## ► CHRONIQUE DU 19<sup>ème</sup> : REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

La réduction du temps de travail à ... 12 heures par jour dans les manufactures et usines.

A un moment historique de l'aménagement et de la réduction du temps de travail (loi sur les 35 heures), faisons un retour en arrière de plus de 150 ans, lorsqu'en 1848 la République restaurée tente pour la première fois de l'histoire du droit de travail, par la loi de 09.09.1848, de réduire à 12 heures effectives le temps de travail journalier dans les manufactures et usines.

Les archives communales de Gunsbach conservent quelques documents témoignant de la difficile exécution de cette loi, qui reste largement inappliquée début 1850, date à laquelle les Préfets font appel aux Maires pour tenter de lutter contre les établissements qui enfreignent la loi. Dans un courrier daté du 31.01.1850, le Préfet du Haut-Rhin demande ainsi au Maire de Gunsbach de "rappeler les dispositions de la loi" au chef du seul Etablissement industriel de sa commune (J. KIENER et FILS\*, filature et tissage de coton), de constater les éventuelles infractions commises et d'en transmettre procès-verbal au procureur de la République chargé des poursuites.

Consciencieusement, le Maire de Gunsbach répond quelques jours plus tard au Préfet que l'établissement industriel de sa commune "est ouvert de 6 heures du matin à 7h <sup>3</sup>/<sub>4</sub> du soir, avec 1 heure <sup>3</sup>/<sub>4</sub> de repos, ce qui réduit le travail à 12 heures". Aucune objection ne peut être apportée à cette fixation des horaires qui circonscrit apparemment le travail dans les limites fixées par la loi. Le Préfet semble cependant douter des informations communiquées par le Maire, auquel il recommande, par courrier du 22.02.1850, de faire de "fréquentes visites" dans l'établissement à l'heure du repos, afin de s'assurer que les métiers sont bien arrêtés et de l'informer du résultat de ses visites.

Ces visites ont-elles eu lieu ? Le Maire de Gunsbach s'est-il permis d'exercer un contrôle dans les ateliers de J. KIENER et fils, au risque de heurter le chef d'établissement ?

En tout cas, la difficulté d'observation de la loi persiste encore dans le canton de Munster en janvier 1851, comme en témoigne un courrier adressé au Maire de Gunsbach par le juge de paix de Munster, chargé de faire appliquer la loi dans son canton. Le juge dit avoir reçu "les ordres les plus sévères" (sans apporter plus de précisions sur les moyens dont il dispose !) et demande au Maire de Gunsbach de lui communiquer, dans les trois jours, les horaires de l'établissement de sa commune. Le Maire a-t-il répondu à cette demande ?

Les archives communales ne comportent plus après janvier 1851 d'injonctions des autorités appelant à faire exécuter la loi du 09.09.1848 : faut-il en conclure que dans les années qui suivirent la loi fut mieux appliquée localement ?

En fait, dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, la loi de 1848 sur la réduction du temps de travail à 12 heures continuera à rencontrer l'hostilité des industriels les plus conservateurs opposés à toute législation sur la durée du travail, tandis



que les progressistes reconnaîtront peu à peu les bienfaits de cette loi "d'humanité et de protection" et tendront à l'appliquer dans les ateliers, tout en se plaignant de la "concurrence ruineuse" exercée par ceux qui l'enfreignent. La loi de 1848 restera inégalement observée au moment du vote de la loi du 30.03.1900 réduisant à 10 heures la durée légale du travail.

\*J. KIENER et FILS : installé au Muhlélé, emploi selon une enquête datée de 1853, 505 ouvriers (302 au tissage de coton, 203 à la filature de coton).

(source : archives communales de Gunsbach : fonds 1 -F21 et F25, avec l'aimable collaboration de Melle Annick MECHIN, archiviste à la CCVM)

---

## ► CHRONIQUE DU 19<sup>ème</sup> : L'ECOLE

La *maison commune* comme elle était appelée à l'époque, est datée de 1570. Le 14 février 1819, les familles envoyèrent une pétition au maire pour la création d'une école catholique. Le 29 janvier 1824, transformation de la *maison commune* en école des deux cultes.

Au 1er étage était l'école protestante, au rez-de-chaussée, l'école catholique.



Le 6 octobre 1833, le conseil municipal décide de fermer l'école catholique par manque d'élèves et manque de ressources (les instituteurs étaient payés par la commune).

Le 13 juillet 1834, on comptait à Gunsbach : 92 enfants protestants pour 629 foyers et 18 enfants catholiques pour 95 foyers.

A cette époque l'on demandait 40 cts par élève et par mois pour l'instruction scolaire.

En 1865, il fallut agrandir l'école, le nombre d'élèves augmentant régulièrement. Une

extension fut construite vers le nord pour la salle de classe, une autre vers l'est pour le logement de l'instituteur.